L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 78, — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 JUIN 1869. — 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: DIMANCHE MATIN, 6 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI,

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Deux terrains situés dans le Quatrième District, face à la rue Constance. Une portion de terre, même District, sur la même rue. Une autre portion de terre mêmes District et rue. Deux terrains mêmes District et rue. Et aux entrepôts de J. H. Oglesby & Co, rue Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette, à 10 heures, un alambic en cuivre, avec ses accessoires.

Par S. Gaisault, à 11 heures rue St Philippe, entre Bourgogne et Dauphine—l'ameublement complet de la maison et des faïences, verreries, coutellerie, ferblanterie, peintures à l'huile, groceries, médicaments.—Aussi, un piano.

Par O. Vaiton, à 4 heures et demie, sur la Levée, au "Picayune Tier" – continuation de la vente d'oranges et de limons.

Par G. Lesumont, au No 69 de la rue de Chartres—quincaillerie, huile de lin, huile de ricin, kérosène, &c.

Par J. Dajan Jr., au coin des rues Gasquet et Villeré—meubles.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et chapeaux.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 135........Rue des Remparts..........135

ATTENTION!

☞ Le Shérif procèdera, demain à 10 heures, aux magasins de J. H. Oglesby & Co, rue Tchoupitoulas, entre celles Poydras et Lafayette, premier District, à l'adjudication d'un alambic en cuivre avec ses accessoires.

☞ Propriétés améliorées de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente à l'encan qui aura lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de propriétés améliorées de valeur situées rue Constance entre celles Philippe et Première, Quatrième District. Voir aux annonces.

Vente de meubles.—M. S. Dajan je., encanteur vendra demain lundi, 7 du courant à 10 heures et demie du matin, tous les meubles meublant la maison de résidence située au coin des rues Gasquet et Villeré. Ces meubles composent un assortiment général d'articles. Il y aura aussi une vente de meubles à 11 heures rue Gravier No 183.

Immigration de deux points cardinaux.

Nous voudrions bien savoir si quand l'extrême Orient et l'extrême Occident de notre grand empire fédéral recevront une émigration abondante, l'un de blancs européens, l'autre de jaunes asiatiques, il ne nous sera point permis à nous qui occupons une extrémité sud de cet empire d'avoir une part quelconque dans ce flux de bras utiles qui cherchent la fortune dans les entrailles du sol. Si l'agriculture est le but de cette vaste immigration qui remplace chaque mort aux Etats-Unis par un vivant tout élevé, jeune, fort et robuste, où les émigrants pourraient-ils se fixer avec plus d'avantages qu'au Sud où les terres sont si vastes, si généreuses et si hospitalières, et dans le Sud où est la contrée aussi fertile et aussi facile à cultiver que la Louisiane? La Louisiane avec son fleuve qui se tord tout exprès pour la mieux arroser de ses eaux limoneuses, avec son climat qui tient un peu de tous les autres et se prête aux fantaisies de tous les malades et son sol uni et mou, est bien le pays le plus beau de tout le continent américain et du monde.

La Louisiane représente la Chine, la Louisiane représente l'Inde, l'Etat de la Louisiane seul vaut plus que tout un continent: eh bien, les Irlandais affluent en Australie et à New-York, les Chinois affluent à San Francisco et dans les îles Sandwich et pas un d'eux ne vient ici. On a détourné de ce pays même les Allemands qui ne sont pas difficiles et qui viendraient par milliers s'ils savaient ce qu'ils y trouveraient. Nous craignons même que ce détournement d'immigrants ne continue longtemps encore. Il est de fait que ce sont eux qui ont fait de l'Etat de New-York un Etat empire et de la ville de ce nom une métropole à parer aux plus populeuses de l'Europe et de l'Asie. Les Chinois, de leur côté, feront de San Francisco une ville pareille. On les y reçoit comme citoyens, mais on les laisse entrer comme travailleurs et marchands et les Chinois ne demandent pas autre chose. Des terres et la possibilité de les cultiver et d'en vendre les produits, c'est le but de leur ambition suprême. Ces chinois bientôt seront suivis de Japonais. On parle déjà d'un large flot d'immigrants de cette nation roulant vers la côte du Pacifique. Nous avons lu dans les journaux du Nord un télégramme du 27 mai, annonçant l'arrivée à San Francisco de trois familles japonaises sous les auspices d'un Prussien qui a fait une longue résidence au Japon. Ces familles avec trente-sept autres qui sont maintenant en chemin et quatre-vingts qui se préparent à venir, dit-on, font un total de 121 familles japonaises immigrant en Californie avec l'intention de s'y fixer pour toujours.

Et ces immigrants occidentaux ne viennent pas dépourvus de ressources, car ils seront à même d'acheter des terres du gouvernement pour les mettre immédiatement en culture. Ils apporteront avec eux des plants de mûriers, de bambou et de théyers. Voilà certes des plants précieux qui contribueront brillamment aux richesses de la Californie. Avec ces Japonais, la Californie aura du thé et de la soie, de la soie, chose nouvelle en Amérique et pour laquelle chaque année l'Amérique échange une partie de ses produits. Nous espérons bien que toute facilité sera donnée à ces Japonais pour qu'ils réussissent. On rapporte qu'ils ont été réduits à l'exil par la chute des princes du Nord, dont plusieurs seront obligés de suivre le courant des immigrants, ce qui vaudra à la Californie la présence de quantité d'autres familles industrieuses. Si ces princes expulsés du Japon imitent le zèle du prince de Satsuma, qui a planté, en 1865, 40 000 pieds de mûriers, on juge du développement que l'industrie agricole des Japonais prendra en Californie. Ainsi, ce ne sont pas des bras seulement qu'ils fourniront à la côte du Pacifique, mais encore des capitaux, de l'intelligence, un savoir faire habile et des produits auxquels les Américains ont renoncé jusqu'ici. Ils fourniront, par dessus tout et ce qui vaut mieux que tout, une main d'œuvre disciplinée et docile.

Voilà bien des avantages pour la Californie qui commence et qui a l'ambition de tous les commençants. Mais ce qui est plus beau que l'ambition, c'est la certitude de la réalité sans teinte d'illusion ou de mirage. Les peuples les plus positifs du monde, les plus patients et les mieux dressés aux caprices des gouvernements et des choses, sont les Chinois et les Japonais. Ce qu'ils entreprennent, ils le poursuivent dans la sphère de leurs moyens et de leurs aptitudes, et il n'en est pas qui se découpèrent jamais d'une affaire qui ne réussit pas. Cette persistance est un moyen de succès partout, un moyen le plus sûr de tous, et qui doute que ces immigrants occidentaux ne fassent pas doter la Californie de toutes les merveilles manufacturées qu'on trouve en Chine et au Japon.

Sous ce triple rapport du travail, de l'industrie et de la persistance, on peut dire hardiment que l'immigration venant de l'Occident en Californie vaut autant que celle qui vient de l'Orient à New-York. Certes, New-York n'a pas à se plaindre de la qualité de ses émigrants [illegible] qui ont fait ce que cette ville est aujourd'hui, et ce sont eux aussi qui ont fait [illegible] l'Ouest peuplé, actif, qui demande chaque année à New York, à partager les importations de l'autre Monde et qui les paye bien. Mais dans cette immigration orientale, il y a du mélange. Il s'y trouve des aventuriers et des ambitieux, et ceux-là font payer cher quelque fois l'avantage de leur présence. Spéculant plus qu'ils ne produisent et rêvant plus qu'ils ne travaillent, ils auraient tout aussi bien fait de rester chez eux; le Nord et l'Ouest n'en auraient pas fructifié moins.

A part ce revers de la médaille presque insensible dans l'immigration générale aux Etats-Unis, que de biens, que de prospérité, que de progrès et de développements lui sont dus! Que de villages, de bourgs, de cités l'immigration a bâtis! Avec elle les terres ne restent pas vides, comme cela se voit si souvent et si tristement dans le Sud, où les terrains [illegible] où en tout cas, ils ne restent pas. Il faut bien que cette aversion cesse. Elle ne peut venir que de mauvaises notions répandues à l'étranger. Pour la Louisiane, le plus grand obstacle est sans doute, cette idée de la fièvre jaune, fléau représenté comme implacable pour ceux qui en sont attaqués, tandis qu'au contraire, il est aisément traitable, aussi facile à traiter que toutes les maladies ordinaires ayant leur cause dans l'exubérance du sang. La fièvre jaune épargnant les campagnes, pourquoi ne pas en instruire les populations allemandes et faire répandre cette notion sur tous les bords du Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure? Nous sommes convaincus que si nos laboureurs allemands, les plus utiles et les meilleurs travailleurs d'Europe, étaient sûrs de n'être pas plus exposés en [illegible] dans les campagnes de la Louisiane qu'ils ne le sont dans celles auxquelles ils prodiguent leurs sueurs aujourd'hui pour le bénéfice des autres le plus souvent, ou, si la terre leur appartient, pour un revenu insuffisant à leurs besoins, ils émigreraient en grand nombre vers [illegible] qu'on ne les a pas trompés et que la terre ici offre non seulement de quoi subvenir à tous leurs besoins, mais encore des chances de fortune assurées, ils en instruiraient avec enthousiasme leurs compatriotes en les engageant à venir les rejoindre. Toute la difficulté consiste, selon nous, à redresser une erreur ou à détruire un préjugé sur la puissance meurtrière de notre climat. Qu'on sache bien en Europe, que ce climat n'est pas si meurtrier qu'on le croit et qu'on y trouve les mêmes conditions de santé et de longévité que sous tout autre.

Mais si l'Orient nous manque toujours en dépit de nos offres et de nos avances libérales, pourquoi ne pas nous retourner du côté de l'Occident d'où viennent les Chinois et les Japonais? Maintenant que le chemin de fer du Pacifique est achevé, l'immigration des Chinois est plus facile. En neuf ou dix jours, ils peuvent se rendre de la vallée du Sacramento dans celle de la Louisiane, et moyennant certains arrangements avec les Compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur, arrangements dont nous prendrions nous-même l'initiative, le voyage pour ces immigrants serait peu coûteux. Tous les Etats-Unis sont intéressés à ce plan, attendu que les Chinois et les Japonais feraient venir ici des produits dont la valeur exceptionnelle profiterait au Nord et au Sud. Nous imaginons que le Congrès ne voudra pas toujours nous réduire au bon plaisir de nègres électeurs qui tous les jours perdent la disposition au travail et travaillent moins. Si le moment d'agir en ce sens est venu, il faut agir, car les campagnes souffrent faute de bras, et c'est parce que nous en sommes informé que nous nous sommes livré à ces réflexions.

A MR. LE RÉDACTEUR DE LA PARTIE FRANÇAISE DE *L'Abeille*.

Monsieur,

J'ai lu hier avec un vif intérêt l'article que vous avez publié avant hier au sujet de l'Asile des Fous. C'est plus qu'un écrit, c'est un acte d'humanité dont vous sauront gré tous les hommes auxquels il reste encore au cœur une fibre sensible. J'ai été pendant six ans médecin de cet asile; j'en connais toute la laideur. Après deux ans d'une lutte ardue et incessante, j'avais obtenu, à l'époque, que le Conseil allouât une somme de dix mille piastres pour acheter un terrain, à proximité de la ville, afin d'y bâtir un asile confortable. La guerre civile est venue qui a anéanti ce projet. Le public orléanais désire-t-il savoir maintenant l'effet que produit au dehors la vue d'une pareille horreur sur l'étranger qui voyage pour s'instruire? Qu'il lise "*My dyary North and South*," de M. Russell, correspondant du *London Times*, en tournée, à l'époque de la guerre, dans le Nord et dans le Sud. M. Russell fit un court séjour à la Nouvelle-Orléans et en profita pour visiter nos établissements publics. Le mauvais génie de la ville le conduisit à l'Asile des Fous. Il en fut stupéfait; il en fut indigné. Après avoir fait une peinture saisissante de ces horribles cellules, sans ciel, sans air et sans lumière; peu propres à recevoir même des criminels, il s'écria: "*Malédiction, trois fois malédiction sur une ville d'une pareille barbarie!!*" Des millions d'hommes ont lu cela.

A qui la faute? du médecin? non. Du gardien? pas plus. Du Conseil? beaucoup. La plus grande faute, il faut avoir le courage de le dire, est à la population orléanaise qui néglige si souvent de faire des choix qui soient les interprètes de sa dignité et de sa générosité.

Pour moi, Monsieur, sur la conscience et sur le sommeil de qui cette hideuse plaie a pesé si longtemps comme un cauchemar, je saisirai toutes les occasions qui se présenteront pour crier de plus fort de ma voix: *Delenda est Carthago*

Agréez, etc.

C. DELERY.

GRAND CONCERT. — Nous apprenons que lundi, MM. Herman Braun et F. Spire donneront un grand concert dans la Salle Allemande de la rue Bienville et Passage de la Bourse. Ces messieurs, qui sont des artistes consommés et qui résident en permanence à la Nouvelle-Orléans, s'attacheront à faire exécuter de la musique de choix, musique distinguée et agréable tout à la fois. Nous reparlerons de ce concert.

L'HOMME QUI RIT.—MM. Hebert & Escousse viennent de recevoir un nouvel envoi de *L'Homme qui rit* et peuvent céder l'ouvrage complet à un prix très modéré.—Voyez l'annonce.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE MOUND CITY SUR LA VIE.—Nous sommes informé que la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Mound City sur la vie a été la première Compagnie dans cette ville, dont la Compagnie mère est sortie des limites de cet Etat pour organiser un bureau de directeurs, les choisissant parmi nos citoyens les plus respectables et les plus responsables. C'est ce qui a fait son succès et un succès tel que d'autres compagnies ont cru devoir bientôt suivre son exemple. La Compagnie du Mound City a ouvert déjà une voie dans une autre direction également importante, savoir: jusqu'ici, dans cette Compagnie, comme dans les autres compagnies d'assurance, les polices ne sont pas prescrites après le paiement de deux ou trois primes annuelles. Maintenant aucun paiement ne peut être perdu dans la Compagnie en question, c'est-à-dire que si quelqu'un fait le premier paiement et néglige de faire le second, il perd le premier, mais en cas de faillite il reçoit une police payée sur le pied du *pro rata*. Nous regardons cela comme étant strictement conforme à l'équité et à la justice, et comme calculé de manière à donner à cette Compagnie un grand poids dans cette communauté.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS.—Nous voyons par le quinzième état ou compte rendu de cette compagnie qu'elle poursuit sans interruption le cours de sa prospérité. Dans l'année expirée le 31 mai 1869, elle a fait une recette totale de $1,221,325 53, et toutes primes non expirées déduites une recette de $990,366 53. Elle a dépensé pour toutes pertes et frais $589,015 57, ce qui lui laisse un bénéfice net de $401,350 96. En conséquence, elle déclare un dividende en scrip de quarante pour cent et annonce aussi qu'elle payera, le second lundi de juillet prochain, l'émission entière de scrip pour l'année 1860 et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la compagnie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE EQUITABLE SUR LA VIE.—On verra dans une annonce insérée plus loin que cette Compagnie assure sur la vie à des conditions aussi favorables pour les assurés qu'aucune autre compagnie des Etats-Unis. Nous remarquons dans la liste de ses directeurs des noms justement respectés et qui inspirent toute confiance. On peut donc, en toute sûreté, se faire assurer au Bureau de la Compagnie d'Assurance Equitable, rue du Canal, No. 142.

MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER.—Il est reconnu maintenant que cette machine a beaucoup de supériorité sur les autres et qu'elle répond à tous les besoins des familles; aussi la recherche-t-on beaucoup, pour ses qualités plus encore que pour les prix très réduits qu'elle coûte. On peut l'acheter maintenant pour $55. C'est bon marché, en vérité, pour un instrument qui a eu les deux premiers prix à la Troisième Foire de l'Etat de la Louisiane et qui a valu à l'agent de la maison Grover & Baker la décoration de la Légion-d'Honneur à l'Exposition de *Paris*.

VINS ROUGES ET BLANCS.—Par le navire St-Georges, arrivé de Bordeaux, MM. Maignan & Laborde, 23 et 25, rue Bienville, ont reçu un envoi de vins rouges et blancs sur lesquels nous croyons devoir appeler l'attention du commerce de détail.

R. PIAGGIO & CIE.—Cette maison, dont les magasins sont situés au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, a en vente une forte quantité de vins rouges et blancs de toutes qualités, de cognac, de vermouth, d'amer de Terre Neuve, de champagne, huile, sardines, vinaigre, &c, Voir l'annonce.

A. ROCHEREAU & CIE.—Cette maison a reçu par les derniers arrivages un envoi d'excellents vins rouges, ainsi qu'un choix de champignons, de petits pois fins, &c. Voir l'annonce.

GRAISSE.—MM. Fatjo, Marks & Co., 43, 45 et 47, Nouvelle-Levée, offrent au commerce de détail 200 barçons de graisse de choix, raffinée. Voir aux annonces.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No. 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

SALON DE MCKENNA.—Ce salon, situé au coin des rues Canal et Dauphine, et si favorablement connu pour l'excellence de Soda Water et du Mead qui y sont libéralement servis aux consommateurs, vient de faire une précieuse acquisition en s'adjoignant pour le département des glaces à la crême, M. Mannessier, qui est, sans contestation, un des premiers glaciers de la ville. On se rappelle la supériorité des bombes, plombières, charlottes russes meringues, etc., qui avaient rendu célèbre l'établissement de M. Mannessier, tous ceux qui le retrouveront avec lui dans le salon McKenna, on l'espère, non sans raison, que ses anciens amis lui feront visite. Cette combinaison d'expérience et de talent dans l'art de la confiserie assure à l'établissement dont nous parlons une grande vogue et un succès colossal. Voyez l'annonce.

D

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ici que fret et assurance.

PROMOTION MÉRITÉE.—Le chemin de fer des Opelousas a bien été vendu, mais la compagnie existe toujours, et nous voyons avec plaisir qu'à la réunion régulière mensuelle des directeurs, qui a eu lieu mercredi soir, M. Charles Kerr, précédemment teneur de livres, a été élu secrétaire et trésorier, à la place de John B. Richardson. Cette promotion est méritée et sera bien vue par tous ceux qui connaissent M. Kerr ici et à Ste Marie, paroisse où il a été pendant longtemps greffier de la Cour de District.

SOIRÉE MUSICALE.—Jeudi, 17 du courant, à 7 heures du soir, il y aura distribution de médailles et de diplômes au Théâtre des Variétés. Nous remercions Mme Stampe de nous avoir envoyé une carte d'invitation.

SERVICE RELIGIEUX EN ESPAGNOL.—Aujourd'hui dimanche, à 6 heures du soir, il y aura service religieux en espagnol à l'église du Christ, (Eglise Episcopale) par Don Vicente Roe y Rubio, prêtre espagnol. La cérémonie commencera par les cérémonies ordinaires des églises anglo-catholiques, après quoi un sermon sera prononcé par Don Vicente. Toutes les personnes qui parlent l'espagnol sont invitées à assister à cette cérémonie.

LE MONITEUR DE LA MODE.—Nous remercions M. Jaquet, 139 rue Royale, de la livraison du *Moniteur de la Mode* qu'il a eu l'obligeance de nous adresser. On peut s'abonner à la librairie, à cet excellent journal de la fashion, un des meilleurs qui se publient à Paris. Prix $12 par an ou 50 cts le numéro.

Si vous voulez avoir un grand débit de soda servez-vous du sirop manufacturé par E. Turpin, No 93, Vieille Levée.

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.—Mme Roy, au coin des rues Bourbon et Douane, voulant partir pour France, dans le but de renouveler, à Paris, son stock de chaussures et de lingerie, vendra aux prix coûtant, la balance de ce stock et en prévient sa clientèle. Mme Roy se chargera de tous ordres qui lui seront confiés.

De tous les remèdes inventés pour la guérison des fièvres en frisson et des fièvres bilieuses *L'anti périodique ou le tonique pour les fièvres en frisson*, du Dr *Wilhoft*, est certainement le plus efficace. Il ne contient ni quinine, ni arsenic, ni poison minéraux ou végétaux quelconque.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

En prenant du soda, demandez du sirop manufacturé par E. Turpin, 93, Vieille-Levée.

NOUVEAUTÉS.—Nous signalons aux modistes et aux marchands en détail ainsi qu'aux dames le déballage fait par la maison W. Dauphin de ses premiers arrivages de nouveautés pour printemps. M. Dauphin a son magasin de gros rue de la Douane No. 65, et son magasin de détail rue du Canal No. 150.

Monopole de l'Abattoir.

GRAND MEETING DE CITOYENS.

Il y a eu hier soir une grande et enthousiaste réunion de citoyens de la partie supérieure de la ville et de la paroisse voisine de Jefferson au Marché de la Neuvième rue, à propos du monopole de la viande, que cet honorable corps (terme de courtoisie) la Législature de la Louisiane a voulu créer.

Le meeting a été appelé à l'ordre par M. W. A. Shropshire, et sur motion, les citoyens dont les noms suivent ont été appelés pour agir comme officiers du meeting:

Président—Juge V. H. Ivy.

Vice Présidents—Hon Thos. S. Collins, Hon. Henry Jackson, Capt. C. W. Walley, George Tier, Henry Eilerman, Jacob Hassinger, D. Cronan, juge Daily, Hon. A. Gastinel, B Legkelt, A Grandpré, P. Toca, Wm Dalton, John Henderson, H. E. Shropshire, George G Garner, J. M. Gould, E. D. Voisin, Peter Prerot, E. A. Toledano, C. J. Jumonville, J. M. Reid, E. M. Fortier, F. C. Zeller, John Meyer, Henry Tabbe, George Herie, Michael Bowen, David Gaiser, John Kaister, J. J. Kreider, John T. Michel, B Huckemuller, John Gerstner, Joseph Kreiger, Williamson Terry, John A. Maiper.

Secrétaires—Albert Fabre, Charles E. Royer, Albert De Armas, J. A. Bernos, Louis Gastinel.

En prenant possession du fauteuil, le juge Ivy a expliqué l'objet de la réunion et ses paroles ont été accueillies avec d'immenses applaudissements, après quoi il a été proposé et voté qu'un comité de trois membres serait nommé pour rédiger les résolutions. MM. Albert Fabre, Wm A. Shropshire et A. A. Atocha ont été nommés par le président.

Pendant l'absence du comité, l'Hon. Chas M. Conrad, étant appelé, a fait une harangue très éloquente qui a exposé toutes les iniquités du monopole de l'Abattoir.

Après le discours de M. Conrad, le comité sur les résolutions, par l'intermédiaire de M. Albert Fabre a fait le rapport suivant qui a été adopté par acclamation:

Résolutions.

Attendu que sous ce titre fallacieux: "Acte pour protéger la santé de la ville de la Nile-Orléans, choisir un local pour les abattoirs et les débarcadères et incorporer la Compagnie des Abattoirs et des Débarcadères du Crescent City," le corps censé être la Législature a adopté un bill créant un monopole des plus iniques et des plus lourds, par lequel le prix d'un des articles alimentaires les plus nécessaires sera considérablement augmenté, et les poches d'un petit nombre de spéculateurs remplies aux dépens d'une communauté outragée et pillée, et

Attendu que c'est le devoir du peuple dont les droits sont ainsi envahis et dont les moyens de subsistance seraient ainsi indirectement taxés pour le bénéfice de quelques individus, de réprimer par tous les moyens légaux à cette mesure oppressive, et,

Attendu qu'un projet aussi atroce de mettre les approvisionnements de vivres de presque la moitié de toute la population de la Louisiane à la merci de quelques personnes, qui pourraient à volonté augmenter le prix de l'article alimentaire le plus essentiel et affamer les masses laborieuses, pour que ces personnes puissent vivre dans le luxe et l'extravagance, est un de ces plans auxquels il faut résister avec fermeté sur tous les points et à tout prix; c'est pourquoi:

1. Il est résolu que tout résidant des paroisses d'Orléans, Jefferson et St-Bernard, quelles que soient ses affiliations et occupations, est obligé par devoir d'employer tous ses efforts pour abattre ce plan funeste d'exaction publique.

2. Résolu qu'un comité de cinq membres soit nommé par le président de ce meeting, lequel comité sera autorisé à adopter, sur l'avis donné par des hommes de loi, tous moyens légaux de résistance à l'opération du décret oppressif ci-dessus mentionné ou d'y échapper, au nom des citoyens des paroisses d'Orléans, Jefferson et St-Bernard et à solliciter des souscriptions afin de faire un fonds suffisant pour mettre ces résolutions à effet.

3. Résolu que le dit comité soit invité à agir en vue exclusivement de l'intérêt du public en général, et sans se laisser influencer par les vues ou les intérêts personnels d'une association particulière ou d'une classe de personnes.

4. Résolu que le procès-verbal de cette délibération sera publié dans les journaux.

Suivant les résolutions ci dessus MM. Geo. G. Gainer, Manuel T. Garcia, Wm. Dalton, L. D. Arnoult, P. Toca et A. D. Voisin ont été nommés pour composer le comité Exécutif.

Le meeting a été harangué en anglais par MM. Albert Fabre, A. C. Merkel et Bowers, et par le juge Henry Dogné en français.

Dans le cours de ses remarques, M. Fabre a caractérisé le décret de l'abattoir comme une série de mesures émanant d'une assemblée dont la majorité des membres avaient l'habileté du vide-gousset, sans la crainte du juge et du geôlier, et tous les instincts du brigand de grand chemin, sans une parcelle de son courage; et pour illustrer son appréciation de ce mémorable corps, il dit que les bandits de la cave de Gil Blas auraient paru, comparativement, comme une congrégation de saints.

Tous les discours ont été écoutés avec une attention marquée et fréquemment interrompus par des applaudissements enthousiastes. Il y avait plus de 1,000 personnes à ce meeting.

D'après ce que nous avons vu hier soir au Marché de la Neuvième rue, nous croyons pouvoir dire que la Compagnie de l'Abattoir aura bien du vinaigre à avaler avant qu'elle réussisse à imposer son monopole à cette communauté, si toutefois elle y parvient jamais.

—On lit dans le journal *le Havre*:

Les expériences annoncées par M. Brettevitte pour son porte amarre appliqué au fusil en usage dans le service des douanes ont eu lieu hier, non à quatre heures, mais à cinq heures de soir. On a attendu quelques-unes des personnes convoquées à cet essai, que le mauvais temps a sans doute retenues chez elles.

Le projectile du poids de 220 grammes, se place à l'extrémité du canon du fusil, qu'il dépasse et où il est retenu par un ressort; la distance qui le sépare de la bourre est comblée par une baguette indépendante.

Le but ayant été placé à 180 mètres, une carabine de douanier a reçu d'abord une charge de 5 grammes de poudre, la bourre, la baguette et le projectile, auquel un léger cordeau était attaché; la distance atteinte a été de 85 mètres. Un deuxième coup même charge, a porté à 90 mètres; 6 grammes de poudre ont donné une portée de 100 et de 105 mètres.

Le temps était calme et il n'y a eu ni déviation, ni perte d'impulsion.

Il faut remarquer que plusieurs fois le projectile eût été lancé plus loin, si la ligne ne se fût pas mêlée. C'est là un inconvénient auquel il serait facile de remédier.

En résumé, on peut, avec une arme qui se trouve partout dans les mains des douaniers, établir une communication avec une embarcation éloignée à plus de 80 mètres, ce point est important. On a objecté, il est vrai, que la ligne entraînée est trop faible; elle est au contraire assez forte pour porter à bord une ligne de sauvetage à l'aide de laquelle on peut envoyer un grelin. Au reste, ce mode peut être employé en cas d'incendie, lorsque les escaliers sont en proie aux flammes, pour établir un moyen de sauvetage aux étages élevés.

L'application tentée par M. Brettevitte mérite donc un examen sérieux. Nous apprenons que des hommes compétents vont être bientôt appelés à se prononcer sur l'efficacité de ce système.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Assurances pacifiques du gouvernement français.

Découverte d'un complot de nègres à Lexington.

Abolition de l'emprisonnement pour dettes, en Belgique.

Nouvelles Européennes.

Londres, 5 juin—Le discours modéré prononcé hier soir par lord Clarendon dans la Chambre Haute sur le traité de l'Alabama est le sujet des commentaires suivants dans les journaux de Londres, ce matin. "Pour notre part, dit le *Times*, en considérant les demandes de l'Amérique et les concessions auxquelles consentent l'Angleterre, nous sommes surpris que celle-ci s'en tire aussi bien. Le rejet du traité est dû à un heureux hasard bien plus qu'il n'est le résultat de la fermeté de ceux qui étaient engagés en faveur de la Grande Bretagne."

"Les négociations pour le traité de l'Alabama, dit le *Standard*, ont échoué parce que l'Amérique n'a jamais eu la pensée de les faire réussir, et si l'Angleterre admet maintenant qu'il soit de son devoir de faire de nouveaux efforts pour arriver à une conclusion pacifique, c'est certainement sans espoir d'y parvenir. Nos vœux les plus sincères en faveur d'un tel résultat ne seront appréciés que par une faible partie du peuple américain.

Jusqu'à ce que nous ayons des données positives sur la mission de Motley, nous devons nous borner à saluer en lui un grand historien.

Les Américains, dit le *Star*, ne peuvent douter plus longtemps de notre ferme résolution à agir loyalement vis-à-vis d'eux et de la détermination où nous sommes, de préserver notre honneur national et notre crédit de toute atteinte.

Madrid, 5—L'amiral Topete a lu hier soir, aux Cortès, le télégramme dans lequel Dulce annonce sa démission de capitaine-général de l'île de Cuba. Cette communication a provoqué une grande agitation. Le maréchal Serano a demandé d'ajourner tout jugement sur la conduite de Dulce, jusqu'à ce qu'il soit arrivé et que l'on connaisse les détails de l'affaire. On fait circuler le bruit que le général Dulce est rappelé à cause de sa faiblesse vis-à-vis des insurgés.

Paris, 5 juin—M. de Lavalette a déclaré officiellement que les rumeurs belliqueuses publiées récemment par les journaux sont sans aucun fondement.

Bruxelles, 5 juin—La Chambre Haute a confirmé la loi qui abolit l'emprisonnement pour dettes, récemment votée par la Chambre Basse.

Paris, 5 juin—Le ministre Washburne est malade: il est parti pour Hambourg. M. Hoffman fait l'intérim.

Vienne, 5—Le budget de la guerre porte les dépenses à 5,000,000 florins de plus que l'année dernière; il est prévu pour une armée de 800,000 hommes.

Nouvelles de Washington.

Washington, 5 juin—Recettes du revenu intérieur aujourd'hui, $830,000.

Charles Langston, de couleur, a été nommé ministre à Liberia.

L'avocat-général Hoar a donné son opinion dans l'affaire de Jas. Weaver, citoyen du Texas, jugé pour meurtre, reconnu coupable et condamné à être pendu par une commission militaire; après avoir passé en revue les lois de reconstruction et les devoirs des officiers commandants, l'avocat général s'exprime ainsi: L'Etat du Texas n'ayant pas adopté, en septembre 1868, ni depuis cette date, une constitution conforme aux prescriptions de l'acte du Congrès et n'étant pas encore représenté aux Chambres, cet acte était applicable dans le Texas au moment où la commission militaire pour le jugement de Weaver a été organisée. Le général commandant a agi en vertu des pouvoirs discrétionnaires qui lui sont conférés par la section 3ème lorsqu'il a décidé qu'il était nécessaire d'organiser une commission militaire pour le jugement susdit.

Le statut du 2 mars 1867 est constitutionnel et valable; par suite la juridiction de la dite commission militaire était complète et il n'existe aucun empêchement légal à l'exécution de la sentence.

L'avocat-général soutient que les droits de la guerre peuvent subsister après la cessation des hostilités actives, et jusqu'à ce que le travail de restauration de l'état de paix soit entièrement terminé.

Il appartient au Congrès de déterminer, l'époque à laquelle, après la fin de la guerre le régime de paix peut être établi sans danger et avec avantage. L'avocat général ne voit aucun motif légal pouvant empêcher que le verdict de la commission ne reçoive l'approbation du Président.

Dans le courant de son discours, l'avocat général a dit: Il est évident que le Congrès, d'après la Constitution, n'a pas le droit, en temps de paix, de soumettre un citoyen de l'Etat au jugement et aux pénalités d'une autorité militaire.

Nouvelles Diverses.

St Louis, 5—Le colonel Wier est rentré au Fort Hayes après avoir poursuivi les Indiens qui ont commis les attentats de Fossil Creek. Il n'est point parvenu à les surprendre.

Un autre détachement a été envoyé hier en expédition par le général Custar. Des Indiens, au nombre de cent environ, ont été aperçus hier soir à un mille de Sheridan; ils avaient un étendard rouge.

Baltimore, 5 juin—240 tombes de Confédérés à Londen ont été décorées aujourd'hui: elles étaient complètement couvertes de fleurs. Une prière, un discours et des morceaux de musique, tel a été le programme de la cérémonie.

New-York, 5 juin—La demande pour obtenir que le Quaker City soit relâché sous caution a été renvoyée à lundi.

Augusta, 5—La *Gazette* d'Elberton annonce la révélation faite par un nègre d'un complot insurrectionnel ayant pour objet de mettre le feu à la ville de Lexington, chef-lieu du comté d'Oglethorpe et d'en massacrer les habitants. Le shérif et ses hommes voulant arrêter un des nègres impliqués dans l'affaire ont éprouvé de la résistance; un nègre a été tué.

New York, 5—Aux courses du Parc Jérôme, aujourd'hui, Harry Booth a gagné la course de Laise; Waldens—poulain de 4 ans, par Uncle Vic—a gagné le prix Fordham. Jerome Fe[illegible]man—poulain bai, par Mackey Free—a gagné le prix Belmont, et Climax le prix des Membres.

Marchés européens.

Le Hâvre, 5 juin—Coton ferme. Disponible 144. Livrable 123 1/2.

Liverpool, 5 juin—Coton actif. Middling Uplands 11 5/8 d. Orleans 11 7/8 d. Ventes 15,000 balles.

Marchés Américains.

New York, 5, soir—Argent plus facile, 6 à 7 0/0. Escomptes languissants 7 à 9. Or ferme 138 1/2 en clôture. Sterling ferme 109 1/4. Sécurités du Sud calmes. Actions faibles et irrégulières. Exportation d'espèces pendant la semaine $500,000. Levées 65.

Voici la situation des banques: Augmentation des avances $964,000. Augmentation des espèces $1,180,000. Augmentation de la circulation $62,000. Diminution des dépôts $3,931,000. Diminution des greenbacks $4,520,000

New York, 5—Coton ferme. Midd. Upl. 30 1/2. Vente 3,500 balles. Farine lourde et 5 c. plus bas. Blé rare et un peu plus ferme. Maïs rare et plus ferme. Vieux du Sud mélangé 96 à 98 1/2. Graisse en baisse 18 à 19 1/4. Provisions calmes et stationnaires. Frêts languissants.

New York, 5 juin—Arrivages de coton dans tous les ports des Etats-Unis pendant cette semaine 11,090 balles.

Exportations: Angleterre 10,643; Continent 5,440, Disponible 138,695, Disponible à New York 32,785.

Memphis, 5—Coton irrégulier, low-middling 28 1/2 nominal. Arrivages 86 balles. Exporté 967 balles.

Mobile, 5—Coton ferme et actif, low middling 27 1/4 à 27 1/2. Ventes 1700 balles. Arrivages 4 balles.

Cincinnati, 5—Farine languissante et sans changement. Maïs 60 à 62. Avoine 69 à 72. Whiskey 95. Porc 31 50. Epaules 12 1/4. Côtes 15 1/4. Bacon 13 1/2. Plats côtés 17 à 17 1/4. Jambons 18 1/2 à 19 1/2. Graisse 18 1/2. Beurre 13 1/2 à 15 1/4. Mélasse 75 à 80.

St-Louis, 5—Farine 4 25 à 6 25. Maïs 65 à 68. Avoine 64 à 65. Seigle 86 à 90. Whiskey 94. Porc 32 à 32 25. Epaules 12 3/4. Bacon 14. Plats côtés 17 1/2 à 17 3/4. Jambons 20 à 21 1/2. Graisse 18 1/4 à 19 1/2.

Chicago, 5—Farine 4 75 à 6 25. Blé 1 09 1/4. Whiskey 94 à 95. Porc 31 25. Graisse 18 1/2. Epaules 12 1/4 à 12 3/4.

Louisville, 5 juin—Farine superfine $4 75. Maïs 65 à 66. Avoine 72. Sucre 14 1/2. Mélasse 65. Porc 31 50. Bacon 13 3/4. Plats côtés 17 à 17 1/2. Jambons 19. Graisse 19 1/2. Whiskey 96. Tabac—ventes 270 bcs. à 5 à 25.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 5 juin—Montés: Baker et chalands à 8 A M, Grey Eagle à 6 P M. Descendus: Alice Dean à 1 P M, Pargoud à midi, et Richmond à 5 P M.

La rivière baisse rapidement.

Arrivages—Steamers; St-Mary, Bourne, 5 P M; Santiago à C. A. Whitney & Co.

Pas de départs.

Louisville, 5 juin—La rivière monte. 2 pieds d'eau dans le canal.

Memphis, 5 juin—Temps couvert et frais. La rivière monte. Partis: Cairo pour St-Louis, Laminary pour Vicksburg, Thompson Dean pour la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 5—Voici quelques détails sur la fin de M. Spencer, le plongeur sous-marin du bateau sauveteur Osage, qui a péri pendant qu'il travaillait au sauvetage du steamer Panthéon. Hier, vers 2 heures 30 de l'après-midi, Spencer, revêtu de son appareil, travaillait sous le pont du Panthéon, avec 40 pieds de cordes et de tuyaux d'air, lorsque les hommes qui avaient charge des cordes reçurent le signal pour le remonter. Pendant que ce mouvement s'opérait, Spencer s'est engagé au milieu des traverses de pont et il a été impossible de le remonter. M. Bock, plongeur, est descendu rapidement sans appareil et à une profondeur de 25 pieds; à trois reprises il a essayé de le dégager et à la troisième seulement il est parvenu à ramener à la surface le corps de son camarade.

En examinant l'appareil dont était revêtu Spencer, on a constaté que le masque de verre était brisé. On suppose que Spencer a dû se heurter contre une pièce de la cale du Panthéon.

Tous les efforts tentés pour le rappeler à la vie sont demeurés infructueux.

Le capt. Cooksey, du Norman, a offert son bateau et ses services, et fait une enquête sur le corps.

Spencer a été enterré à Stake Island ce matin, à 9 heures.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Passe du Sud Ouest, 3 juin, midi—Baromètre 29. 70 Brise N très légère.

Arrivages: Mary N. Robert, Smith 9.30 hier soir, (Galveston et Indianola, à G. D. Hite & Co. Pas de départs.

Londres, 5, midi—Consol. 92 1/4. Bons calmes 80 3/8. Suifs, 43 s. d.

Paris, 5 juin—Bourse calme—Rentes 71 22.

Londres, 5 juin—Lord Broughton, ancien secrétaire de la guerre, est mort âgé de 83 ans.

Dublin, 5 juin—4000 personnes se sont réunies hier soir pour protester contre l'abolition de l'Eglise Irlandaise.

Paris, 5 — Ernest Bardet succède à Favre pour protéger les intérêts français dans le Mexique; il n'aura avec le gouvernement mexicain aucun rapport officiel.

San Francisco, 4—Le général Thomas a pris le commandement en remplacement du général Halleck qui passe au département du Sud.

Le steamer China, pour Hongkong, a emporté plus d'un million de dollars en or.

La Havane, 4—Dulce s'embarque aujourd'hui. La frégate fédérale Sabine est arrivée.

Washington, 5 juin—Le président a nommé Charles B Mobley avocat de district sud de la Floride, et John Lynch, inspecteur général de la Louisiane.

L'amiral Hoff écrit de Matanzas, le 27 mai, que les sentiments d'animosité entre les volontaires et les Cubains sont moins vifs qu'il n'avait été porté à le croire, quand à la Havane le 20 du mois dernier il était impossible à un étranger de penser que la révolution pût être en progrès.

Le lieutenant commandant Eastman rapporte que le chemin de fer de Puerto Principe a été réparé et qu'une locomotive et des chars descendent lentement à Nuevitas, mettant trois jours pour parcourir 48 milles, et que la route est gardée par 2,000 hommes.

Le 8 ou le 10 mai des bandes d'insurgés ont attaqué l'escorte d'un train et l'ont battue, elles ont détruit les points construits par les Espagnols, et fait 43 prisonniers parmi lesquels un colonel et plusieurs officiers.

C'est le seul succès véritablement décidé des révolutionnaires pendant ces derniers temps.

Le remplacement du général Lesca par le gouverneur, et la nomination de Letona pour lui succéder sont mal accueillis.

Par suite du débarquement heureux d'expéditions dans le Guantimo, et de la défaite des Espagnols dans plusieurs engagements, l'insurrection s'est considérablement fortifiée et a pris une nouvelle vie, tandis qu'il y a trois semaines elle semblait toucher à son terme.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—5 juin 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No 111 rue du Canal.

6 heures A. M	74 degrés
12 "	80
3 " P. M	83
6 "	81

—Etat des exportations à l'étranger de marchandises du pays, dans le district de la Douane de la Nouvelle Orléans, pendant le mois de mai 1869:

Céréales	$146,472
Coton—63,610 balles, pesant 28,946,956 livres	7,589,581
Cuirs	15,837
Tourteaux	27,064
Provisions	52,061
Tabac—5,608,371 livres	433,963
Douves, bardeaux, planches	47,496
Marchandises diverses	17,461
Total	$8,268,258

Nous devons cette communication à l'obligeance de M. P. T. Herwig, député collecteur spécial.

LE NORD ET LA POPULATION DE COULEUR.—La population de couleur devrait être éclairée depuis longtemps sur la valeur des sentiments que les hommes du Nord lui témoignent, et sur la sincérité de leur amitié. Sous l'étalage pompeux d'une prétendue sympathie se masque l'exploitation la plus habile, c'est le secret de la comédie, tout le monde le connaît, seuls les [illegible] Voici pourtant une dure leçon faite pour dessiller les yeux des moins clairvoyants et convaincre les plus incrédules.

Il y a quelque temps, les membres de l'Ordre Maçonnique de la Louisiane se sont divisés sur la question de l'affiliation des gens de couleur, et sur le mélange des races dans les loges maçonniques. Plusieurs loges ont refusé d'admettre les personnes de couleur; d'autres les ont au contraire, accueillis. Ces derniers ont constitué un conseil administratif supérieur sous le nom de Suprême Conseil de la Louisiane. Le Grand Orient de Paris a reconnu ce Conseil. Les Loges blanches de la Louisiane ont alors cessé toutes relations avec le Grand Orient, et hier, la Grande Loge de New York a déclaré qu'elle suspendait tout rapport avec le Grand Orient, jusqu'à ce que celui ci cessât de reconnaître le Corps qui s'intitule, de son propre chef, Suprême Conseil de la Louisiane.

Nous n'avons pas le dessein d'apprécier ces faits. Ils constituent une question de doctrine et de discipline intérieures que l'Ordre maçonnique seul nous paraît avoir qualité de juger. Comme faits, ils appartiennent à la critique.

La décision prise par la Grande Loge de New York doit être pour notre population de couleur l'objet d'une méditation sérieuse.

Cette manifestation, sommaire et précise, constitue véritablement une déclaration de principes.

A ce titre, et en dehors des personnes qui appartiennent à l'Ordre maçonnique, cette décision intéresse la population de couleur en général. Nous pensons qu'elle comprendra la valeur de l'enseignement. Pour nous, nous sommes depuis longtemps fixés sur les sentiments de ceux qui veulent faire à autrui ce qu'ils ne voudraient pas qu'il leur soit fait à eux-mêmes.

L'AFFAIRE DU GOLDEN GATE.—En racontant dans notre numéro d'hier l'affaire du Golden Gate, nous avons dit que M Gonzales avait été frappé par le Capt. Crozat ancien gardien de la prison de paroisse. Nos confrères d'outre-Canal ont fait de même, induits en erreur, sans doute, comme nous, par les informations données aux rapporteurs dans le bureau de police. M. le Capt. Crozat est venu nous voir hier; il nous a déclaré qu'il n'était point l'auteur du fait, et qu'il ne se trouvait même pas dans les salons du Golden Gate lorsque l'événement a eu lieu. Nous nous empressons d'enregistrer la déclaration du Capt. S. K. Crozat, et nous appelons sur elle l'attention de nos lecteurs.

CHARRETTES DE VIDANGES.—Ces charrettes aiment les bons pavés et affectionnent par conséquent les rues St Louis et Esplanade, qu'elles embaument beaucoup trop. Aussi, les habitants de ces deux rues se plaignent-ils. Ne pourrait-on pas exiger des vidangeurs qu'ils ferment plus hermétiquement les coffres de leurs charrettes? Il nous semble que c'est là une question qui concerne le Bureau de santé, et nous la lui soumettons.

INCENDIE RUE JULIA.—Un incendie s'est déclaré hier, vers trois heures du matin, dans la fabrique de résine de M. Mackey, rue Julia, encoignure Prieur. Alimentées par les matières combustibles, les flammes ont rapidement envahi l'édifice tout entier et atteint trois maisons voisines qu'elles ont également détruites. De celles ci deux, rue Prieur, appartenaient à M. Mackey, la troisième, rue Julia, a pour propriétaire M. John Croft. La négligence d'un employé paraît être la cause de ce sinistre.

PERTE D'UN STEAMER.—Le steamer *Aurora* partant pour S. Jacques avec un chargement de briques, a coulé sur le fleuve, en face du Stock Landing. Ce bateau, qui avait fait longtemps les voyages réguliers du Lac et de Tchefuncte, appartenait, depuis quelques mois, à deux Français dont il était la seule fortune. Malheureusement pour les propriétaires, le steamer n'était pas assuré. Deux nègres de l'équipage ont péri dans le fleuve; le capt. Théophile Dinvaux, l'un des propriétaires et le reste de ses hommes ont pu se sauver, grâce aux secours que leur ont immédiatement envoyés M. Evans et M. B. Clay, l'un capitaine, l'autre pilote du *Pionnier*.

CIMETIÈRE D'ARLINGTON.

Samedi, une garde de marins avait été placée dans le cimetière d'Arlington pour maintenir l'ordre parmi la foule des visiteurs. La précaution, quoique inutile, n'était pas à blâmer; mais, par malheur, le commandement de cette garde avait été confié à un officier imbécile, le lieutenant Shirley, qui, voulant faire montre de zèle, s'est conduit de la plus honteuse manière. Dans le cimetière d'Arlington, les soldats de l'Union dorment côte à côte avec ceux de l'armée confédérée. Une distance de quelques pas seulement sépare les tombes de ces anciens ennemis réunis dans le repos de la mort.

Les marins, obéissant au commandement de leur chef, se mirent à faire des marches et contremarches au pas de charge, non sur les allées réservées aux promeneurs, mais sur les tombeaux même des militaires confédérés qu'ils foulèrent ainsi aux pieds pendant plus d'un quart d'heure. En d'autres pays, portant moins loin que celui-ci, le lieutenant eût payé cher ce grossier outrage aux sentiments les plus sacrés. Ici, il ne provoqua qu'une indignation silencieuse; le groupe se dissipa douloureusement impressionné, mais sans un seul mot de protestation.

Or, le lieutenant Shirley, outrepassant et méconnaissant sa consigne, qui était de maintenir l'ordre, s'imagina bien faire en empêchant toute manifestation de sympathie en faveur de ceux qui furent les rebelles. Une dame ayant déposé un modeste bouquet sur la tombe d'un confédéré, le lieutenant comme saisi d'un accès de fureur, jeta ces fleurs à terre et trépigna dessus avec rage. La frénésie avec laquelle il accomplissait cet acte de sauvage profanation attira un groupe de citoyens qui, apprenant de quoi il s'agissait, laissèrent échapper un murmure désapprobateur. — Partez d'ici, rugit le lieutenant au comble de l'exaspération; partez tous jusqu'au dernier, ou gare à vous. Gardes, chargez cette populace! Et, pour mieux accentuer cet ordre menaçant, l'officier, aussi grotesque qu'inconvenant, se posta devant la foule les poignets serrés, dans l'attitude d'un boxeur.

Des scènes semblables se sont reproduites trois ou quatre fois, et l'on cite plusieurs officiers et soldats de l'armée fédérale que le lieutenant a forcés, l'injure et la menace à la bouche, de remporter des fleurs, qu'ils venaient déposer, dans une pensée de conciliation et d'oubli, sur les tombeaux de leurs anciens adversaires.

Le récit de ces faits inqualifiables a péniblement ému la ville de Washington. On fait observer que partout ailleurs, les autorités militaires ont mieux compris leur devoir et leur dignité, et qu'à Alexandrie notamment les honneurs ont été rendus indistinctement aux victimes tombées dans les rangs des deux armées.

(*Courrier des E. U.*)

—On sait que Mme Lincoln, veuve du président des Etats-Unis, réside en Allemagne depuis l'année dernière.

S'il faut en croire une correspondance, il serait question du mariage prochain de Mme Lincoln avec le comte de Schmidtville, grand chambellan du duc de Bade.

ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle.
Des milliers de malades en chantent les louanges.
Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?
Avez-vous mal de tête ou une douleur de côté?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous le teint jaune ou décoloré?
ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux.
Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.
On vend les dans le monde entier.

Le Remède Rouge pour la Diarrhée (Red Diarrhœa Remedy) aigüe et chronique est agréable et efficace. Pour le choléra morbus et les crampes, employez le R. D. R. Le R. D. R. n'est pas une préparation astringente.
Pour la Diarrhée dans toutes ses formes, servez-vous du R. D. R. [illegible]
Le R. D. R. est le remède favori de Memphis. [illegible]
L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) [illegible]
Le Bucha de Dromgoole & Co. a surpassé les autres remèdes. [illegible]
A vendre, en gros, par WHEELOCK, FINLAY & CO. agents

Décédé, ce matin, à 1 1/2 heure, à l'âge de [illegible] ans, JOSEPH PREZOT JOLY. Ses amis et ses connaissances, ainsi que ceux des familles Bellocq et Lavigne, sont priés sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 5 heures précises. Le corps est exposé rue des Français, entre Amour et Bons Enfants. Nouvelle-Orléans, le 6 juin 1869.

Société des Francs-Amis.

Décédé ce matin, à 1 heure et demie, JOSEPH P. JOLY, membre de la Société des Francs Amis. Les membres de la Société se réuniront à trois heures et demie à leur salle, afin d'assister à son enterrement. Par ordre du Président. Nile Orléans, 6 juin 1869. R. WILLARD, Secrétaire.

Décédée à Paris, le 7 mai 1869, dans sa quatre-vingt-cinquième année, Madame O. F. WOISSE.

IN MEMORIAM.

Salle du Conclave Ætna No 13, S. W. M. [illegible]

THOS E. HENTHORN Président. F. MARION CASSELL. JOHN ERVINE. ED. ROYAL. J. J. BLEAKLEY. JNO. G. GUÉRIN, Scribe.

Chambre de Commerce.
L'ASSEMBLÉE MENSUELLE régulière aura lieu LUNDI SOIR, 7 du courant, à sept heures et demie. ARTHUR C WAUGH, Secrétaire et Trésorier de la Chambre de Commerce.

AVIS. Compagnie Générale Transatlantique.
NOUS donnons avis que le steamer Français DARIEN, est parti de la Havane le 6 courant [illegible]. L. GRAND & Co, No. 13, rue Carondelet.

Avis aux Dames!
MADAME ROY encoignure des rues Bourbon et Douane a l'honneur d'informer les dames [illegible]. Mme. Roy.

AVIS.
TOUTES les procurations données, jusqu'à ce jour par B. Geo. Boulet & Co, [illegible] révoquées à partir de cette date. Nlle-Orléans, 5 juin 1869. B. GEO. BOULET.

Etablissement Hydrothérapique à BILOXI.
ON appelle l'attention du public sur la "Maison de santé" et "Etablissement Hydrothérapique" de Biloxi [illegible]

A. BROUSSEAU & Co., 17........Rue de Chartres........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et cocos, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES d'été enamelées.
ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.

A LOUER.
La maison en bois, à étage, No 237 du Chemin du Bayou [illegible]. H. W. ROBINSON, Agent de propriété foncière, No 42 et 44 rue du Commerce.

Résidence à louer ET MEUBLES DE SALON A VENDRE. [illegible]

Vente aux prix coûtants, EN GROS ET EN DETAIL.
REIMAN & FRIEDLANDER, No 131 de la rue du Canal—Maison Touro.
LE calme qui règne dans les affaires et notre grand stock de marchandises nous obligent à vendre nos marchandises d'été aux prix coûtants [illegible]

172 - RUE DU CANAL - 172
LE MAGASIN DES MAGASINS POUR LES BONS MARCHÉS
Foules immenses tous les jours.
Marchandises achetées à New York à la vente de liquidation.
Stock remplacé tous les jours et à toute heure—Vendeurs courtois, qui se font un plaisir de montrer les marchandises.
Vous économiserez cinquante pour cent en achetant vos marchandises au seul magasin de Marchandises sèches de la ville.
Z. EPSTEIN & CO., 172....RUE DU CANAL....172. Entre les rues Dryades et Baronne.

La seule Institution locale EST LA COMPAGNIE LOUISIANA d'Assurance EQUITABLE DE LA VIE.
Dont le bureau est au No 142 de la rue du Canal.
Et qui est dirigée par MM. Charles Cavaroc, John Henderson, [illegible]
JOSEPH ELLISON Président. W. F. HARPER Secrétaire.
Toute espèce de Police d'Assurance de la Vie sont émises ici [illegible]

VICTOR HUGO. "L'Homme qui rit."
MESSIEURS HEBERT & ESCOUSSE [illegible]

Le Nouvel EL DORADO, 59....RUE ST. CHARLES....59
La plus grande maison de jeu du monde.

Chien volé.

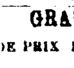

Vendredi 21 mai [illegible] CHIEN TAYAUT [illegible]

GRANDE REDUCTION DE PRIX DANS LES MARCHANDISES SECHES, CHEZ
PEPIN & TURCOTTE
158 .... RUE DU CANAL 158
Maison Blanche encoignure Baronne.
NOUS offrirons à partir de LUNDI 21 courant, tout notre grand stock de MARCHANDISES [illegible]
PEPIN & TURCOTTE, 158, Canal.

Beau et bon marché. GRAND DÉBALLAGE. HAUTE NOUVEAUTÉ. MODES,
150 rue du Canal et 65 rue de la Douane.
W. DAUPHIN.
Cravates et Ceintures à garnitures, Rubans, Fleurs Couronnes, Pailles anglaises et d'Italie, Gants, Parures Eventails et Chapeaux garnis, à la saison. W. DAUPHIN, 65, rue de la Douane, et 150, rue du Canal.

CHROMES A L'HUILE. Nouvelle collection, à des prix réduits.
S. T. BLESSING, au No 24 de la rue de Chartres, invite ses amis et le public à venir examiner sa grande collection de CHROMES français, anglais, allemands et américains, A L'HUILE. [illegible]

LES MEILLEURES VUES DE LA NOUVELLE-ORLEANS. [illegible] S. T. BLESSING, éditeur, No 24, rue de Chartres.

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R. & J. RANKIN & Cie., de Liverpool. A vendre par M. A. DE LIZARDI, No 24, rue Carondelet.

PURGATIF VÉGÉTAL.
POUDRE LABORÉ.
Dépôt chez GRIFFO, Pharmacien, Encoignure Royale et Hopital.
LA Poudre Laboré est un purgatif très sûr que et très efficace qui jouit depuis plus de trente ans d'une grande réputation [illegible]
Le paquet se vend 50 cents chez GRIFFO DUCONGE ET CUSACHS.

A todos los que hablan la hermosa lengua de España sin distinción de nacion ni de clase y condición, salud:
El 6 del entrante junio, dia de domingo a las 6 de la tarde, se inaugura en la calle de Canal, en la Yglesia Episcopal [illegible] dirigida por el ministro español DON VICENTE ROE Y RUBIO. [illegible]

AVIS. [illegible]
UFFICIO CONSOLARE D'ITALIA EN NUEVA ORLEANS. [illegible]
SOCIETA ITALIANA DI MUTUA BENEFICENZA [illegible]
Association des Dames de la Providence [illegible]
Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands. 104...... RUE DU CANAL.
QUINZIEME ETAT ANNUEL. [illegible]
PAUL FOURCHY, Président. G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi ce 1 juin 1869. S. MAGNER, notaire public.
A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1869, il a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année [illegible] Il a été aussi résolu de payer le second LUNDI de juillet prochain, L'ÉMISSION ENTIÈRE DE SCRIP POUR L'ANNÉE 1860 et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.
— Directeurs —
P. FOURCHY, P. MASPERO, D. McCOARD, M. PUIG, L. F. GÉNÉRÈS, P. S. WILTZ, S. Z. RELF, JOS. HOY, D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ.

SIEG & KRUG, 58........DOUANE........58
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES ETRANGÈRES —ET— Agents pour la vente de FIL en BOBINES, d'ALEXANDER.
MM. Sieg & Krug ont constamment en magasin un fort stock de ce célèbre fil qu'ils offrent au commerce à des prix très réduits, et à des conditions avantageuses.

SALON DE McKENNA, Angle des rues CANAL et DAUPHINE (A côté de l'Eglise du Christ).
L'ATTENTION du public et des habitués de ce vieil établissement [illegible] LE SODA ET LE MEAD [illegible] CRÈME A LA GLACE [illegible] M. MANNESSIER [illegible]

Loterie Nationale DE L'ILE DE CUBE.
PAR ordre de Son Excellence le Gouverneur Supérieur Politique de la Havane [illegible]
L'Administrateur Général, FRANCISCO COMPRODON.

M. MANUEL BORNIO, No. 63, RUE DE CUBA, à la Havane.
PREMIER souscripteur d'exportation de Billets de Loterie se charge de remplir tout ordre pour BILLETS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE [illegible] MM. BORNIO & FRERE. No 77 Rue Gravier.

LOTERIE DE LA HAVANE
Les soussignés continuent à payer la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane.
Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier.

SIROPS SUPERIEURS.
[illegible] Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Oranger, Mead, Crème, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraises, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel &c &c. [illegible]
ERNEST TURPIN, 93 Vieille-Levée.

Graisse! Graisse! 200 [illegible] FATJO, MARKS & CIE

Vin Rouge et Blanc [illegible] MAIGNAN & F. LABORDE.

R. PIAGGIO & CO., AU COIN DES RUES CANAL ET TCHOUPITOULAS. Offrent à vendre: [illegible]

Vin Rouge. 50 Barriques VIN ROUGE Godard St Mexens [illegible] A. ROCHEREAU & CO, 16 et 18 rue St Louis.

En débarquement du Steamship "Fire Queen", de Liverpool.
20 caisses CHAMPIGNONS "Billet" 40 do PETITS POIS fins [illegible] A. ROCHEREAU & CO., 17 et 18 rue St Louis.

Sardines à l'huile, 400 CAISSES de 100 sardines à l'huile [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne L. Rœderer, 30 PANIERS champagne [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vins Seignouret Frères, 20 BARRIQUES Montferrand [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vin Rouge en Barriques, 100 [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Emile & Laure, REÇU par le navire EMILE & LAURE [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne J. Roussillon & Cie, 1,000 PANIERS, grandes et demi bouteilles reçus récemment, à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Cocq Père & Fils, 50 QUARTS et bouteilles Cognac 1862 et 1858 [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Achille Petit, 40 QUARTS et bouteilles Cognac, 1810 et 1848 [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

LOTERIES.
Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 5 JUIN—CLASSE 134.
70 14 30 37 11 13 76 20 15 62 50 74 22
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans le salon de la Compagnie. C. T. HOWARD Président. [illegible] ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. (Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T HOWARD....Président.
Loterie de Numéros Simples. GROS LOT......$30,000. Classe K.
Tirage, le SAMEDI, 26 juin 1869, à la Nile-Orléans. —PLAN— 10,000 Billets..... 334 lots gagnant [illegible]
CHAS T HOWARD, président. Lock Box 694, Bureau de Poste de la Nile-Orléans.

LOTERIE DE LA HAVANE.
La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI —DU— SUD ET DE L'OUEST.
NO. 24, DE LA RUE CARONDELET, NOUVELLE ORLEANS.
Capital $1 000 000. Actions $100 chaque. [illegible]
Agents Locaux. CHAS. E. SENTON, Nouvelle Orléans, WILLIAM SPEARS, Vicksburg, Miss., JOHN MILLS, Summit, Miss. COL. McFARLAND, Canton, Miss. J. B. TOWNSEND, Grenada, Miss., J. W. WILKINSON, Mississippi, S. S. REARDON, Little Rock, Ark., HIRAM WILTON, Cincinnati, Ohio, THEO DIGBY, Chicago, Ill. F. Y. ROCKETT, Memphis, Tenn. JOHN COBB, Madison, Ind. MARTIN & TOWNSEND, St. Louis, Mo. J. F. MERRIMAN & CO, St Louis, Mo. DR ALONZO CHILDS, New-York. [illegible]
D. D. HAVEN, Président.

Maison de jeu, EUREKA. 44........ST CHARLES [illegible]

THE POLKA [illegible] Maison de Jeu, ouvert salon [illegible]